

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ACCÈS AU DOSSIER MEDICAL

À retourner accompagné des justificatifs demandés à l'adresse :

Groupement Hospitalier Eaubonne-Montmorency, DACTUP
14 Rue de Saint-Prix – 95600 EAUBONNE

ou par mail à l'adresse : dossier.medical@ch-simoneveil.fr

Téléphone : 01 34 06 60 51

Les dossiers médicaux sont conservés dans l'établissement pour une période de 20 ans à compter de la date du dernier séjour du patient dans l'établissement et pour une période de 10 ans à compter de la date de décès.

>> IDENTITÉ DU DEMANDEUR

Qualité du demandeur : Patient Représentant d'un patient (sur procuration)
 Tuteur Représentant légal Ayant-droit (formulaire p.3 à compléter)

Civilité : Mme M.

Nom de naissance : Nom d'usage :

Prénom : Date de naissance :

Adresse :

Code Postale : Commune :

Tél. domicile : Portable :

Adresse Mail :

>> IDENTITÉ DU PATIENT CONCERNÉ PAR LA DEMANDE (si différent du demandeur)

Civilité : Mme M.

Nom de naissance : Nom d'usage :

Prénom : Date de naissance :

Cas particulier pour les ayants-droit (formulaire complémentaire à renseigner page 3) :

Date de décès du patient :

>> LES ÉLÉMENTS DU DOSSIER DEMANDÉ

- L'intégralité du dossier (préciser le service et la date du ou des séjours) :
-
-
- Une lettre de liaison ou un compte-rendu spécifique (mentionner le service concerné et la date) :
-
- Résultats d'examens (préciser l'examen) :
- Imagerie médicale (préciser : radiographie, scanner ou CD Rom, autres) :
-

>> MODALITÉS DE COMMUNICATION DES DOCUMENTS

- Envoi postal à l'adresse du demandeur (en lettre recommandée avec accusé de réception)
- Consultation sur place à l'hôpital
- Remise sur place à l'hôpital contre signature (uniquement sur rendez-vous)

Date : / /

Signature :

Justificatifs obligatoires à joindre à la demande	
Le patient majeur	<ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Copie recto-verso de la pièce d'identité du patient (carte identité, passeport ou titre de séjour) en cours de validité
Pour un patient majeur sur procuration	<ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Copie recto-verso de la pièce d'identité du patient (carte identité, passeport ou titre de séjour) en cours de validité <input type="radio"/> Copie recto-verso de la pièce d'identité de la personne mandatée par le patient (carte identité, passeport ou titre de séjour) en cours de validité <input type="radio"/> Procuration datée et signée par le patient autorisant la remise du dossier <input type="radio"/> <i>Cas particulier</i> : Pour les médecins et les avocats : copie de la carte professionnelle
Pour un patient mineur (hors IVG), le titulaire de l'autorité parentale	<ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Copie recto-verso de la pièce d'identité (carte identité, passeport ou titre de séjour) en cours de validité <input type="radio"/> Copie du livret de famille complet et sur lequel apparaît le mineur <input type="radio"/> L'ordonnance du juge aux affaires familiales, en cas de divorce ou de séparation
Le représentant d'un patient sous tutelle	<ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Copie de la pièce d'identité du patient (carte identité, passeport ou titre de séjour) en cours de validité <input type="radio"/> Copie de la pièce d'identité de la personne mandatée par le patient (carte identité, passeport ou titre de séjour) en cours de validité <input type="radio"/> Copie du jugement de tutelle

COMPLÉMENT OBLIGATOIRE POUR LES AYANTS-DROIT / PATIENT DÉCÉDÉ

Après le décès d'un patient / résident, le/la conjoint(e) et les ayants-droit de ce dernier peuvent accéder à son dossier médical/dossier résident sous certaines conditions.

Leur demande doit être fondée sur l'un des trois motifs légaux : connaître la raison du décès, défendre la mémoire du défunt, défendre leurs propres droits. Leurs motivations doivent être précisées dans leur demande. Dans ces situations, seuls les éléments répondant au motif invoqué par les ayants-droit ou le/la conjoint(e) sont transmis, sauf si le défunt a expressément manifesté, de son vivant et de manière traçable, une volonté contraire.

Qualité du demandeur : Epoux-se Partenaire / Concubin(e) / PACS Enfant / Petit-enfant
 Père/Mère Frère / Sœur et Descendant Autres :

>> MOTIF DE LA DEMANDE DE DOSSIER

- Connaître les raisons du décès
- Défendre la mémoire du défunt
- Faire valoir mes droits

>> MOTIVATIONS DE LA DEMANDE

.....
.....
.....

Date : / /

Signature :

Justificatifs obligatoires à joindre à la demande

- Copie recto-verso de la pièce d'identité du défunt (carte identité, passeport ou titre de séjour)
- Copie recto-verso de la pièce d'identité de l'ayants-droit (carte identité, passeport ou titre de séjour) en cours de validité
- Copie de l'acte de décès

Suivant sa qualité :

- Epoux/Epouse et enfant du défunt** : Copie du livret de famille
- Partenaire pacsé(e)** : Copie de l'acte de naissance du demandeur portant mention du PACS
- Concubin(e)** : Copie de vie commune ou déclaration sur l'honneur attestant du concubinage, signée des concubins
- Et/ou certificat d'hérédité / acte notarié (héritier, autre)**